

dans sa chute il s'est fait une forte plaie contuse au sommet de la tête. Son état est grave.

MORT ACCIDENTELLE. — Hier, à sept heures 30 du soir, la nommée Marie Carotte, femme Guignot, âgée de 70 ans, demeurant rue de la Bagnerie, 21, est tombée en bas de l'escalier du premier étage et s'est fracturée la crâne sur le sol.

La mort a été instantanée.

CONSEIL DE GUERRE. — Dans sa séance du 16 juin 1883, le Conseil de guerre étant à Lille a prononcé les peines suivantes :

1. Eugène Marchal, soldat au 50^e d'infanterie, reconnu coupable de désertion à l'étranger en temps de paix, avec cette circonstance aggravante qu'en désertant il a emporté et cédé d'habillement qu'il n'a pu représenter. Trois ans de travaux publics.
2. Henri Richeval, territorial de la classe 1868, de la subdivision de Cambrai, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
3. Paul-Thophile-Georges-Aimable Le Bourhis, réserviste de la classe 1872, de la subdivision de Valenciennes, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
4. Alfred-Jean-Baptiste Denquin, réserviste de la classe 1873, de la subdivision de St-Omer, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
5. Venant Polson, réserviste de la classe 1873, de la subdivision de Valenciennes, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Six jours de prison.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

REUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 8 juin 1883

M. V. Hasebroeck, maire, président.
M. G. Giorieux, secrétaire.
MM. Lehoucq, empêché, Vienne, ex voyageur; Vandebroucke-Honore, Doublemart, Jubarr, Darras, Appréhéré, absents.

Le Conseil municipal, Adopte les propositions de la commission spéciale (rapporteur, M. Dehesne), pour la régularisation des travaux engagés à l'Hôtel de Ville et approuve le projet de traité à passer avec l'entrepreneur, avec devis à l'appui, pour permettre la reprise régulière et prochaine des travaux.

Admettant les propositions de la commission de la voirie pour l'exécution, en 1883, avec les ressources disponibles, de l'achèvement du chemin n° 7 (dit des Orions) et de grosses réparations au chemin n° 8 (dit des Trois-Pierres), sur 350 mètres, à partir de la Marière et au boulevard vers Tourcoing.

Homologue un cahier des charges pour l'adjudication pendant 3 ans, à partir du 1^{er} octobre 1883, du ramassage des débris de laine dans les usines et cours d'eau publics.

Emet un avis favorable relativement à la démolition et à la reconstruction par le Bureau de bienfaisance, d'un petit manoir lui appartenant, en même temps qu'un règlement de la dite démolition.

Entend le rapport de la commission des finances (rapporteur, M. F. Dervaux), sur les comptes des caisses de retraites et de secours subventionnés par la ville (employés municipaux, sapeurs pompiers) et donne acte de la communication qui lui est faite de leur situation.

Donne un avis favorable à la demande formée par un banquier de la ville au Conservatoire national de musique, dans le but d'obtenir un nouveau surin et d'acquiescer.

Renvoie à la séance suivante la nomination des administrateurs de la Caisse d'épargne à élire en 1883. — La nomination de la commission de la fête nationale du 14 juillet. — La continuation de la discussion sur les articles réservés du tarif de l'octroi (révision quinquennale).

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 16 juin 1883

AFFAIRE DE WAZEMMES

Rebellion, outrages et coups envers des agents de l'autorité.
Cet affaire avait attiré beaucoup de monde. La salle réservée au public était littéralement comble. Société du reste fort aristocratique, et recrutée, pour la majeure partie dans les quartiers flamands de Lille. Il s'agissait de leurs !

Le 14 mai dernier, à l'estaminet de Madame Vanderveerde, situé à l'angle des rues Magenta et d'Ansterville (quartier de Wazemmes) les gens d'une noce étaient à table. « A nous nous nous les avons ! » Et lors commença entre ces quatre hommes une véritable bataille. Les agents reçoivent des coups de pied, dans les jambes, des pierres sur la tête; un des incultes Stépel, est fait en larcin.

Nos deux révoqués réussissent à s'enfuir après avoir ainsi maltraité les agents de la force publique. Chemin faisant deux autres agents de ville, Vereyen et Lerouge prêtèrent main forte aux premiers, et les incultes furent pris à la hauteur de l'hôtel Ste-Eugénie.

Ici s'accomplit la seconde partie du drame. A peine Stépel était-il enchaîné, qu'il lance un coup de tête violent dans la poitrine de son gardien et qu'une dizaine de saisis se mirent à frapper à bras raccourcis sur les malheureux défenseurs de la loi. Ceux-ci se virent alors dans la nécessité, pour sauver leur vie, de faire usage de leurs armes. Un des agresseurs fut blessé.

Ce ne fut qu'après bien des priétopies, que les agents parvinrent au poste de police. De nombreux témoins défilèrent devant le tribunal.

Nous ferons grâce au lecteur de leurs dépositions. Nous ne parlerons que de Mme veuve Claves, qui fut toute cette affaire une attitude des plus énergiques et des plus couraueuses, en portant résolument secours aux agents accablés par le nombre.

Sept individus, les seuls qui aient pu saisir, sont amenés au banc des accusés.

M. Savaguel, substitut du procureur de la République, dans un réquisitoire où l'éloquence de la forme se joignait à la vigueur de l'argumentation, recueillit les faits avec précision, fait un éloge très mérité de la conduite des agents qu'il qualifie d'héroïques, et réclame une répression exemplaire.

MM. Labbe, Vergand, Brakera et Détrez, présentèrent une réclamation en faveur de l'acquiescement de l'accusé Stépel à la fin de son procès, et condamnèrent Stépel à 15 mois de prison, Delongre à 1 an de prison, Darras à 3 mois de prison, Vastroyen à 3 mois de prison, Deslier à 3 mois de prison, Derack à 1 mois de prison.

CONGRÈS GÉOGRAPHIQUE DE DOUAI

Le sixième congrès des sociétés françaises de géographie s'ouvrira à Douai, le dimanche 26 août prochain, et sera clos le vendredi suivant, 31 août.

Le président d'honneur appartiendra à M. Ferdinand de Lesseps, président de la société de géographie de Paris.

NORD

DOUAI. — Brissacq, dont nous avons annoncé la semaine dernière la participation en agriculture correctionnelle à sous l'impulsion de deuil de chasse en temps prohibé, à l'aide d'engins prohibés, sur le terrain d'autrui, et d'outrages et de violence sur la personne d'un garde particulier au service de la Société des chasses de Roubaix, a été condamné à un mois de prison.

— Par décret, inséré à l'Officiel de ce jour, M. Oms, maître des conférences de géographie à la faculté de Montpellier, est nommé professeur d'histoire et de géographie des temps modernes à la faculté de Douai.

— Les courses de Douai auront lieu les dimanches 9 et 16 juillet.

— Prix d'ouverture à deux heures : première course au trot monté. — Prix du moulin, à deux heures et demi : deuxième course, plat, Gentlemen. — Prix des dames, à trois heures : troisième course, plat, Gentlemen. — Quatrième course, à trois heures et demi. Military, course de haies, sous-officiers : prix des tribunes, à quatre heures. — Cinquième course, course de haies, Gentlemen. — Sixième course, à quatre heures et demi. — Steeple-chase militaire. — Prix de la ville de Douai. — Septième course, steeple-chase, Gentlemen et Jockeys.

Deuxième journée. — Berce Gayant. A trois heures, courses d'obstacles. Première catégorie, officiers. Deuxième catégorie, gentlemen.

— Un *laissez-aller*. — La police de Douai fait en ce moment une enquête pour faux en écritures de commerce contre un individu, resté jusqu'ici inconnu, qui, le 6 courant, s'est faitacompter une fausse traite de 55 francs, signée Legruz, par le caissier de la Banque Gallia et Dhuo, de Douai, et qui six jours après s'est présenté chez M. Courtcuisse, banquier, place d'Armes, 41, pour se faire escompter deux autres fausses traites signées Legruz.

M. Courtcuisse a refusé l'escompte, disant à cet individu, qui déclarait être envoyé par son patron, le sieur Legruz, pépiniériste, faubourg de Valenciennes, d'aller chercher M. Legruz et qui attendait l'arrivée de ce dernier à l'attache Courcuisse, mais sans lui avoir fait aucune traite, dont l'anci était de 200 francs et l'autre de 135 francs.

Cet individu, âgé d'environ 50 ans, de petite taille, brun, moustache en brosse, d'aspect fort corpulent, en tout habillé, était vêtu d'un cabillot en toile bleue déjà usé et usé et portait sur le devant, ainsi qu'en portent habituellement les ouvriers jardiniers.

Le faussaire, qui doit habiter aux environs de Douai et travailler aux champs, avait des complices, car M. Courtcuisse l'a vu sortir de chez lui donner le tablier dont il était vêtu à un individu âgé de 25 à 30 ans qui l'attendait sur la place d'Armes, accompagné lui-même d'un individu présumé.

Les coupables sont activement recherchés.

— Accident. — Une bouillie renfermant de la poudre a fait explosion, avant-hier soir, entre les mains de plusieurs enfants, sur les remparts, près la porte de Valenciennes.

Un d'eux a été très grièvement blessé au visage.

Une enquête ne peut manquer d'être ouverte sur l'origine de cette poudre et sur les causes de cet accident qui aurait pu être fatal à ces enfants.

RALES. — Les préparés des douces Dejonghe, de Vanhove, ont été arrêtés, près du Steintje un camion de marchandises appartenant à une maison de cette ville. Les cafés, olives et pétrole, étaient en augmentation sur la déclaration du passavant qui était inexacte. Conduits au bureau de Outtersteens, voiture et conducteur ont été remis en liberté sur un cautionnement de 2,000 fr.

HAZEROUCK. — Un doull eronel vient de frapper une des plus honorables familles de notre ville.

M. Henri Degroote, ancien notaire à Wallon-cappel, membre du conseil de fabrique de l'église paroissiale d'Hazerouck, est mort, la nuit dernière, à l'âge de 71 ans, à la suite d'une courte maladie.

VALENCIENNES. — L'Association chorale, de Valenciennes, qui doit prendre part dimanche au concours du Havre, a fait entendre hier, dans une répétition générale au Théâtre, les chœurs choisis et terminés.

Un auditeur très nombreux a chaleureusement applaudi nos chanteurs et le succès obtenu ici nous donne bon espoir pour celui qui les attend au Havre.

RACHES. — Il y a quelques jours, M. Solle, médecin dans cette commune, revenant d'Orchies, vers sa demeure le soir, en cabriolet. A l'entrée du bois de Hines, il aperçut deux individus dont l'un s'approcha de son cheval qu'il saisit par la bride en s'écriant : « La bourse ou la vie. » M. Solle lança un coup de fusil à cet agresseur qui le lâcha pas pris. Ce n'est qu'après avoir couru dans un champ, qu'il fut rejoint par un autre individu qui le saisit et le conduisit à un champ où se trouvaient deux autres individus qui certainement, méditaient un mauvais coup.

D'après des indications fournies par des femmes de Raches, on espère connaître bientôt les coupables.

PAS-DE-CALAIS

ST-PIERRE-LES-CALAIS. — La société de gymnastique l'Étoile fait célébrer les terrains de l'ancien cimetière de Calais, pour le concours régional de gymnastique du 1^{er} juillet.

Le grand tir aux pigeons de St Pierre est toujours fixé au dimanche 24 juin; il y aura 1,600 francs de prix.

— La société de gymnastique l'Étoile donnera, aujourd'hui dimanche 17 juin, à 3 heures, dans la salle de l'Élysée, une grande séance publique de gymnastique et il sera fait une collecte en faveur de l'œuvre. Les jardins seront illuminés. Prix d'entrée : un franc par personne.

— Théâtre de Calais, dimanche 17 juin, à 8 heures, la Juive, grand opéra en cinq actes, musique d'Halévy.

de course (Juniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 2,500 mètres, 21 virages. Entrée 10 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr. — 2^e prix, une médaille d'argent et 50 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 3,000 mètres, 21 virages. Entrée 25 francs. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 200 fr. — 2^e prix, une médaille d'argent et 50 fr.

de course. — Embarcations de tous genres (Skins). — Parcours, 1,500 mètres, 10 virages. Entrée 5 francs. — 1^{er} prix, une médaille de vermeil et un objet d'art. — 2^e prix, une médaille d'argent et un objet d'art.

de course (Godill). — Parcours 1,100 mètres, un virage. — 1^{er} prix, 55 francs; 2^e prix, 15 fr.; 3^e prix, 10 francs.

de course. — Voies Gigs bordant 6 avirons de pointe. Parcours, 3,300 mètres, trois virages. Entrée 20 francs. — 1^{er} prix, une médaille de vermeil et 400 fr.; 2^e prix, une médaille d'argent et 150 fr.

A l'issue, des régates, distribution des prix au grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Les inscriptions et le montant des entrées doivent être envoyés franco à M. J. Lestrade fils, trésorier de l'émulation nautique, 4, rue de Croix, avant le vendredi, 6 juillet, terme de rigueur.

BIVÈNE. — On se rappelle le terrible accident qui se produisit le 15 mai dernier, à Bivène, à niveau situé sur les territoires de Noux. Une voiture conduite par un vieillard, s'étant engagée sur la voie au moment du passage du train de 10 heures, fut brisée, le cheval et le conducteur furent tués, la cause de l'accident n'est pas connue, un service de ce passage, a été accusé d'imprudence; elle a comparu hier devant le Tribunal, qui la condamne à six mois de prison et à 1,000 francs d'amende. La Compagnie du chemin de fer du Nord est rendue civilement responsable.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 16 JUIN. — Henri Staelen, rue de Menin, dans sa voiture. — Carlos Legrand, rue de Valenciennes, 10. — Pierre Vanderperren, rue des Longues-Haies, 1. — Eustache Paulus, rue de Lannoy, 10. — Juliette Mignaux, rue Valon, 20. — Arthur Vandevogele, rue des Charpentiers, cour Gauthier, 7. — Marie Crépelle, rue du Pile, cour Herchies, 4. — Louis Deleu, Grande-Rue, fort Muller, 9. — Sophie Lepers, rue de Lannoy, cour Plat, 5. — Richard Dupuis, au Pile, rue de Condé, chez Guillaume Quint. — Achille Keykère, rue du Fort, cour Vigin, 5. — Louis Lecomte, au Ruy, 10.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 16 JUIN. — Virginie Chevalier, 5 Jours, Hôtel-Dieu. — Marie Calvez, 16 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Jean Jérôme, 67 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Jean Jérôme, 67 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Jean Jérôme, 67 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Jean Jérôme, 67 ans, sans profession, Hôtel-Dieu.

MARIAGES DU 16. — Joseph Brovay, teinturier et Marie Beuce, sans profession. — Emile Meunier, tissandier et Marie Caucheteur, servante. — Henri Soete, employé et Philomène Demiddeleir, sans profession. — Joseph Desobry, tisserand et Christine Caucheteur, sans profession. — Gustave Borezé, menuisier et Adèle Delaunay, modiste.

État-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 10 AU 17 JUIN. — Hélène L'abbé, rue de Valenciennes, 10. — Pauline L'abbé, rue de Valenciennes, 10. — Eugénie Langerat, rue St-Joseph. — Alban Lallemand, rue de l'Église. — Auguste Lefebvre, Vieille-Place. — Geneviève Nutte, sans profession. — Charles Desbrières, sans profession. — Théodore Vannemmen, Houzarde. — Odile Nys, Breuil.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 10 AU 17 JUIN. — François Deleu, 77 ans, 5 mois, tisserand, Deauville. — Alfred Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Henri Traumant, 39 ans, 3 mois, tisserand, Vieille-Place. — Charles Debois, 3 mois 1/2, Saint-Liévin. — Gustave Delruy, 7 semaines, Petit Paris.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 10 JUIN. — Jules Monnaert, 21 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Joseph Deleu, 31 ans, 7 mois, bobineur, L'abbé. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur. — Louis Deleu, 27 ans, 10 ans, bobineur.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, décédé à Roubaix, le 15 mai 1883, à l'âge de 33 ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le